RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES

Entre les soussignés :

Monsieur Laurent LEPAINGARD, né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] de nationalité

Ci-après désigné le « Cédant »,

Et :

Monsieur Jérémy LEPAINGARD, son fils, né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted]

Ci-après désigné le « Cessionnaire »,

Il a été convenu ce qui suit :

Le Cédant cède ce jour au Cessionnaire 250 parts sociales qu'il détient dans la société A.J.I, SARL au capital de 7 500 €, immatriculée au RCS de Meaux sous le n° 448 961 250, pour un prix unitaire de 15 €, soit un prix total de 3 750 €.

Le Cessionnaire accepte la présente cession.

Fait à Paris, le 29 avril 2025, en deux exemplaires originaux.

Signatures :

Le Cédant :

[redacted]

Le Cessionnaire :

[redacted]